

LA POLITIQUE FAMILIALE EN BREF...

- ❖ **Une politique d'accès à la propriété** est offerte aux jeunes familles anjeannoises. En effet, lors de la construction d'une première maison neuve, les familles obtiennent une aide financière de la municipalité dont le montant est attribué de la façon suivante :

Pour une famille comptant :

1 enfant :	1000 \$
2 enfants :	1250 \$
3 enfants et plus :	1500 \$

- ❖ **Une passe de saison au Mont Édouard offerte gratuitement** pour les enfants de 13 ans et moins, ainsi qu'un rabais de 50% pour les étudiants de 14 à 23 ans résidents de l'Anse-Saint-Jean.
- ❖ **Un comité d'accueil** est en place depuis le printemps 2008 afin d'accueillir les nouveaux résidents de L'Anse-Saint-Jean.
- ❖ **Une trousse d'accueil** est remise aux nouveaux arrivants rencontrés par le comité d'accueil. Celle-ci fournit tous les renseignements utiles afin de faciliter l'intégration des nouvelles familles. Cette trousse comprend entre autres : le bottin de l'APRS, l'histoire de L'Anse-Saint-Jean, les heures d'ouverture des principaux organismes et entreprises, etc.
- ❖ **Un outil de communication avec les nouveaux arrivants.** Par le biais du journal local *L'Entre-Nous*, les nouveaux arrivants sont invités à contacter le comité d'accueil de L'Anse-Saint-Jean afin d'en connaître un peu plus sur leur nouveau village.
- ❖ **Un panier d'accueil pour les nouveaux nés** est offert aux nouveaux parents afin de souligner l'arrivée des petits anjeannois. Ces paniers sont le résultat d'un partenariat entre les entreprises du milieu, les organismes communautaires et la municipalité de L'Anse-Saint-Jean.